

Les dilemmes éthiques dans la société de l'information : comment les codes d'éthique permettent de trouver des solutions. Une conférence conjointe du Comité FAIFE de l'IFLA et de Globethics.net au Château de Bossey, les 14 et 15 août 2014

Amélie Vallotton Preisig
Comité FAIFE (Freedom of Access to Information and Freedom of Expression) de l'IFLA

C'est dans le cadre accueillant du Château de Bossey que se sont réunis durant deux jours 28 professionnels de l'information venus de trois continents pour partager leurs réflexions éthiques.

Dans une société dite de l'information, il va de soi que les spécialistes de l'information que sont les bibliothécaires, les archivistes et les documentalistes sont au cœur de nombreux processus qui croisent leur activité et la dépassent. Ces processus informationnels s'inscrivent dans un tissu économique, juridique, politique et technique dont chacun a une connaissance limitée et sur lequel personne n'a vraiment de prise. De plus, la technologie et les pratiques évoluent plus vite que la législation, ce qui implique l'émergence de nouvelles problématiques d'ordre éthique. Dans ces conditions, le professionnel se trouve souvent démunir face à des responsabilités nouvelles.

Consciente de ces difficultés, l'IFLA a endossé en 2012 un code d'éthique international pour les bibliothécaires et les spécialistes de l'information, dont le but est d'identifier les missions centrales des spécialistes de l'information et les problématiques qui en découlent, pour ensuite tenter d'orienter la prise de décision par l'énoncé de principes propres à la profession. Il s'agit maintenant de faire en sorte que les professionnels s'approprient cet outil et s'appuient sur lui pour assumer leurs responsabilités au quotidien. C'était là l'objet de la conférence de cet été.

Suite à une première matinée de conférences plénaires introducives, le groupe s'est scindé en deux ateliers, le premier portant sur les codes, leur développement et leur usage, le second se concentrant sur les situations quotidiennes impliquant des questionnements éthiques sur le lieu de travail des professionnels. De retour en plénière pour le dernier après-midi, le groupe a pu partager les réflexions des ateliers et proposer des recommandations.

Pour n'en citer que trois, il s'agirait d'encourager les associations nationales à réviser leur code, ou, le cas échéant à en développer un, pour exprimer leur spécificités locales ; à renforcer et clarifier les codes d'éthique en les associant à des collections d'études de cas ; et enfin à introduire systématiquement un module d'enseignement d'éthique professionnelle dans tous les cursus de formation. L'association suisse BIS peut être fière d'avoir été parmi les premières à revoir son code et à avoir mis en place un groupe de travail permanent consacré à l'éthique professionnelle. Par contre, notre pays est encore assez pauvre en ce qui concerne la formation, puisque seule la HEG propose un cours de déontologie.

Nous n'entrons pas ici dans le détail des interventions et des discussions, qui ont touché des thèmes aussi variés et importants que le droit d'auteur, les relations Nord/Sud, la révision du code d'éthique suisse, le droit à la vie privée en Serbie et aux Etats-Unis, la protection des mineurs en Côte d'Ivoire, etc. Dans les ateliers, les présentations de cas pratiques, locaux, ont donné lieu à des discussions très engagées et d'intérêt global. Toutes les interventions, un résumé des discussions, ainsi que les recommandations ont été publiées dans les actes de la conférence. Le livre est accessible en plein texte sur le site de Globethics.net <http://www.globethics.net/fr/web/ge/publications> (accès direct: <http://goo.gl/wrJi7R>). On peut également le commander en version papier via le même site.